

2024-2025

# École municipale de vélo (EMV)

Skol velo  
ar gumun



## SOMMAIRE TAOLENN

<b>L'EMV : c'est quoi ? pour qui ?</b> .....	<b>3</b>
<b>Skol velo ar gumun, petra eo ? evit piv ?</b>	
<b>L'encadrement</b> .....	<b>3</b>
<b>Ar sternerezh</b>	
<b>Les modalités d'inscription</b> .....	<b>3</b>
<b>An doareoù enskrivañ</b>	
<b>L'accueil</b> .....	<b>3</b>
<b>An degemer</b>	
<b>La tenue et le matériel</b> .....	<b>4</b>
<b>An dilhad hag an dafar</b>	
<b>La démarche pédagogique</b> .....	<b>4</b>
<b>Al labour pedagogel</b>	
<b>Le contenu des séances</b> .....	<b>4</b>
<b>Danvez an abadennoù</b>	
<b>L'attestation du « savoir rouler à vélo »</b> .....	<b>5</b>
<b>An testeni « gouzout mont war velo »</b>	
<b>La fiche d'inscription / d'information</b> .....	<b>7</b>
<b>Ar fichenn enskrivañ / titourañ</b>	



---

## L'EMV : c'est quoi? pour qui ? Skol velo ar gumun, petra eo ? evit piv ?

Ouvert aux enfants nés en 2017, 2018 et 2019.

Le dispositif École municipale de vélo est réservé aux jeunes

Quimpérois de 5 à 7 ans.

### Les objectifs de l'École Municipale de Vélo

- ▶ Apprendre aux plus jeunes à faire du vélo en toute sécurité
- ▶ Favoriser la pratique du vélo comme mode de transport durable
- ▶ Développer la culture vélo



Son engagement repose sur des valeurs telles que le respect, l'entraide, l'encouragement, venir régulièrement et être à l'heure.

### L'encadrement **Ar sternerezh**

L'activité est encadrée par un éducateur sportif de la ville de Quimper.

### Les modalités d'inscription **An doareoù enskrivañ**

Les inscriptions peuvent se faire à partir à partir du 7 septembre au Forum des associations et du 9 septembre à l'accueil de l'hôtel de ville et d'agglomération.

Le tarif d'inscription est de 30 € pour pour dix séances.

Les séances auront lieu le mercredi de 10h30 à 11h30.

Trois périodes sont prévues :

- du 18 septembre au 4 décembre 2024
- du 11 décembre 2024 au 12 mars 2025
- du 19 mars au 4 juin 2025

Les enfants seront invités à participer à la fête des écoles municipales prévue le 11 juin 2025 de 14h à 16h

### L'accueil **An degemer**

L'accueil se fait cinq minutes avant le début de la séance sur l'espace vélo de Creac'h Gwen (à côté de la piste de bi-cross). Passage aux toilettes avant la séance !

Les parents doivent vérifier la présence de l'encadrant et prévenir de leur arrivée avant de laisser leur enfant.

Il est impératif d'être à l'heure ou de prévenir l'encadrant en cas d'absence.

Les parents peuvent joindre l'encadrant directement par téléphone ou contacter la direction du sport au 02 98 98 89 28.

Les parents ne participent pas à la séance, sauf sur sollicitation de l'éducateur en fin d'année.

## La tenue et le matériel **An dilhad hag an dafar**

L'enfant doit se présenter en tenue de sport (short ou pantalon de survêtement) ainsi qu'avec une paire de gants et un casque. L'enfant doit venir avec son propre vélo en état correct. Il est possible de prêter quelques casques et vélos.

Il est bon que l'enfant dispose de sa propre bouteille d'eau (50 cl) ou d'une gourde nominative.

## La démarche pédagogique **Al labour pedagogel**

Méthode adaptée à l'âge des enfants et au niveau du groupe. Douze enfants maximum.

- ▶ L'apprentissage par l'action : les participants apprennent en faisant du vélo. L'encadrant les guide et les encourage, mais il laisse les participants prendre les commandes.
- ▶ L'apprentissage ludique : les cours sont conçus pour être ludiques et interactifs. Les participants apprennent en s'amusant et en se sentant à l'aise.
- ▶ L'apprentissage adapté : les cours sont adaptés aux besoins et aux capacités des participants. L'encadrant prend en compte l'âge, le niveau d'expérience et les objectifs des participants.
- ▶ La sécurité : la sécurité est la priorité absolue de l'École municipale de vélo. Les encadrants sont qualifiés et expérimentés, et ils mettent en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants.

## Organisation de la séance : matériel installé avant l'arrivée des enfants

- ▶ Accueil des enfants et des parents (5 min)
- ▶ Jeux collectifs de mise en train/échauffement
- ▶ Corps de séance (4 à 5 situations/ateliers avec remédiation)
- ▶ Conciliabule de retour sur séance, rangement du matériel
- ▶ Retour des enfants aux parents (5 min)

## Le contenu des séances **Danvez an abadennoù**

Les 3 blocs du «Savoir rouler à vélo».

BLOCS	COMPÉTENCES
BLOC 1	Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
BLOC 2	Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
BLOC 3	Savoir rouler à vélo : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

À l'École municipale de vélo, nous travaillerons les deux premières étapes.

## L'attestation du « savoir rouler à vélo An testeni « gouzout mont war velo

### BLOC 1 – SAVOIR PÉDALER

Être capable de mettre son casque et de le régler

Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo  
(cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle)

Être capable d'identifier les éléments de sécurité de vélo  
(éclairage, freins, catadioptrés, sonnette)

Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo  
(les freins, le serrage et le réglage de la selle, la pression des pneus,  
le serrage des roues)

Être capable de maîtriser les fondamentaux :

- monter et descendre de son vélo à l'arrêt

- démarrer un pied au sol

- conduire son vélo en ligne droite

- conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple

- ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée

- rouler en enlevant un appui (une main ou un pied)

- rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10 m) en position « cavalier »

- prendre des informations en roulant

- être capable d'effectuer un virage à 90°

- franchir un petit obstacle

- changer ses vitesses



## BLOC 2 – SAVOIR CIRCULER

Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos

Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation :

- rouler en respectant le code de la route mis en place sur le parcours

- identifier les principaux panneaux signalétiques (stop, cédez le passage...)

Être capable de rouler en tant compte des autres cyclistes et des piétons :

- adapter son déplacement en fonction des autres usagers de la route

Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et piétons :

- faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes



## La fiche d'inscription / d'information **Ar fichenn enskrivañ / titourañ**

(à détacher et remettre à l'éducateur sportif lors de la première séance)

### ► Je soussigné

Père       Mère       Tuteur.rice

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. (domicile) .....

Tél. (portable) .....

Tél. (travail) .....

E-mail .....

### ► En cas d'urgence (autre personne à contacter)

Lien de parenté .....

Nom .....

Prénom .....

Tél. (domicile) .....

Tél. (portable) .....

Tél. (travail) .....

E-mail .....

### ► Autorisation de publication

L'article 9 du Code civil stipule que « *chacun a droit au respect de sa vie privée* ». Le droit à l'image est protégé dans ce cadre, c'est pourquoi une autorisation écrite est obligatoire.

J'autorise / n'autorise pas (*rayer la mention inutile*) la ville de Quimper de photographier ou filmer mon enfant lors des activités sportives et d'utiliser ces

### ► J'inscris l'enfant

Nom .....

Prénom .....

Adresse (*si différente*) .....

CP ..... Ville .....

Date de naissance .....

Groupe scolaire .....

Classe .....

Problème de santé .....

### ► Je l'autorise

Je déclare qu'il ne présente pas de contre-indication médicale pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extrascolaires.

images ou vidéos pour la réalisation de ses supports de communication (magazine d'information, plaquettes, brochures, ...). La ville de Quimper s'interdit expressément de procéder à toute exploitation de ces images de nature commerciale ou susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation. La présente autorisation est délivrée à titre gratuit.

Date .....

Signature



**Ville de Quimper**  
**Direction des sports**  
44 place Saint-Corentin  
CS 26004 - 29000 Quimper

**quimper.bzh** 